



Leader en exploration pétrolière au Québec

ensemble

États financiers

Rapport annuel

2011

la rigueur

Les critères retenus par Pétrolia dans les programmes de forage qu'elle a préparés excèdent les normes en vigueur.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Pétrolia inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Pétrolia inc., qui comprennent les bilans aux 30 septembre 2011 et 2010, et les états des résultats et du résultat étendu, des capitaux propres, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Pétrolia inc. aux 30 septembre 2011 et 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette¹
SENCRL
Comptables agréés
Rimouski, Canada

Le 5 décembre 2011

¹ CA auditeur permis n° 8832

Bilan

Au 30 septembre	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	8 151 034	1 949 055
Créances (note 6)	4 617 371	2 920 900
Stocks	61 619	–
Frais payés d'avance	141 158	70 372
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 7)	930 000	754 331
	13 901 182	5 694 658
Immobilisations corporelles (note 8)	931 779	213 159
Propriétés pétrolières et gazières (note 9)	3 148 005	3 852 629
Frais d'exploration reportés (note 10)	22 555 784	21 234 411
	40 536 750	30 994 857
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	1 469 518	822 339
Emprunt (note 11)	2 243 310	2 243 310
Provision pour restauration de sites (note 12)	135 500	–
	3 848 328	3 065 649
Incitatifs à la location reportés	112 273	–
Provision pour restauration de sites (note 12)	233 678	–
Impôts futurs (note 14)	2 239 130	1 323 583
	2 585 081	1 323 583
	6 433 409	4 389 232
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 13)	33 314 786	28 288 874
Surplus d'apport – Options d'achat d'actions	1 491 320	1 300 615
Surplus d'apport – Options d'achat d'actions périmées	903 797	783 366
Déficit	(1 606 562)	(3 767 230)
	34 103 341	26 605 625
	40 536 750	30 994 857

Conventions, engagements et éventualités (notes 9, 15 et 16)

Au nom du conseil d'administration

(signé)

André Proulx, administrateur

(signé)

Jacques L. Drouin, administrateur

État des résultats et du résultat étendu

Exercice terminé le 30 septembre	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Gérance de projets	44 854	1 781
Revenus d'intérêts	133 587	24 321
	178 441	26 102
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais d'administration (annexe A)	2 261 057	1 759 903
Frais d'opérations (annexe B)	-	-
	2 261 057	1 759 903
PERTE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS ET IMPÔTS	(2 082 616)	(1 733 801)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	-	(59 603)
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	5 158 607	-
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	3 075 991	(1 793 404)
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	915 323	(434 875)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT ÉTENDU	2 160 668	(1 358 529)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE BASE PAR ACTION	0,042	(0,028)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ PAR ACTION	0,041	(0,028)

État des capitaux propres

	Capital-actions		Surplus d'apport		Déficit	Total
	Nombre	\$	Options d'achat d'actions	Options d'achat d'actions périmées		
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2009	40 914 219	21 674 783	1 957 120	225 721	(2 408 701)	21 448 923
ÉMISES AU COURS DE L'EXERCICE						
Contre trésorerie	7 960 568	7 129 910	-	-	-	7 129 910
Exercice d'options d'achat d'actions	1 192 500	806 585	(289 585)	-	-	517 000
FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS						
Impôts futurs	-	(844 909)	-	-	-	(844 909)
Autres	-	(477 495)	-	-	-	(477 495)
AUTRES ACTIVITÉS						
Rémunération à base d'actions	-	-	190 725	-	-	190 725
Options d'achat d'actions périmées	-	-	(162 675)	162 675	-	-
Bons de souscription de courtier périmés	-	-	(394 970)	394 970	-	-
Perte nette	-	-	-	-	(1 358 529)	(1 358 529)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2010	50 067 287	28 288 874	1 300 615	783 366	(3 767 230)	26 605 625
ÉMISES AU COURS DE L'EXERCICE						
Règlement de dette	75 000	33 750	-	-	-	33 750
Exercice de bons de souscription	3 878 440	4 505 472	-	-	-	4 505 472
Exercice d'options d'achat d'actions	558 750	487 748	(189 072)	-	-	298 676
FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS						
Impôts futurs	-	(224)	-	-	-	(224)
Autres	-	(834)	-	-	-	(834)
AUTRES ACTIVITÉS						
Rémunération à base d'actions	-	-	500 208	-	-	500 208
Options d'achat d'actions périmées	-	-	(120 431)	120 431	-	-
Bénéfice net	-	-	-	-	2 160 668	2 160 668
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2011	54 579 477	33 314 786	1 491 320	903 797	(1 606 562)	34 103 341

État des frais d'exploration reportés

Exercice terminé le 30 septembre	2011	2010
	\$	\$
FRAIS D'EXPLORATION		
Analyses	3 103	7 022
Forage	1 241 470	8 476 206
Géologie	1 033 892	456 794
Géophysique	573 889	236 578
Parachèvement	60 204	2 629 654
Évaluation de réservoir pétrolier	57 337	123 531
Frais généraux d'exploration	239 717	42 352
Entretien des sites	266 445	-
Évaluation des ressources	97 057	-
Rémunération à base d'actions	41 325	7 125
	3 614 439	11 979 262
DÉDUCTIONS		
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier	107 021	109 738
Frais transférés aux propriétés suite à l'échange	-	826 321
Aides gouvernementales à l'exploration	502 092	2 816 828
Contributions de partenaires	1 683 953	338 267
	2 293 066	4 091 154
AUGMENTATION NETTE DES FRAIS D'EXPLORATION DE L'EXERCICE	1 321 373	7 888 108
SOLDE AU DÉBUT	21 234 411	13 346 303
SOLDE À LA FIN	22 555 784	21 234 411

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 septembre	2011	2010
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	2 160 668	(1 358 529)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Rémunération à base d'actions	458 883	183 600
Amortissement des immobilisations corporelles	126 114	73 247
Amortissement des incitatifs à la location reportés	27 273	-
Impôts sur les bénéfices futurs	915 323	(434 875)
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	(5 158 607)	-
Variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	-	59 603
	(1 470 346)	(1 476 954)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	192 585	610 557
	(1 277 761)	(866 397)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement	-	2 243 310
Émission de capital-actions	4 804 148	7 646 910
Frais d'émission d'actions	(834)	(477 495)
Encaissement d'un incitatif à la location	85 000	-
	4 888 314	9 412 725
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession de placements	-	915 597
Acquisition de placements	(175 669)	(754 331)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(836 703)	(130 486)
Aliénation d'intérêts sur certains permis	6 690 000	-
Frais d'aliénation d'intérêts sur certains permis	(725 333)	-
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières	(101 436)	(692 915)
Augmentation des frais d'exploration reportés nets des déductions	(2 259 433)	(10 768 222)
	2 591 426	(11 430 357)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS		
	6 201 979	(2 884 029)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT		
	1 949 055	4 833 084
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA FIN		
	8 151 034	1 949 055
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS SE COMPOSENT COMME SUIV :		
Encaisse	695 699	448 055
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps, 2,4%, échéant en décembre 2012	4 100 000	-
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps, 1,75%, échéant en mai 2013	3 354 331	-
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps, 1,6%, échu en septembre 2011	-	1 500 000
Fonds de marché monétaire	1 004	1 000
	8 151 034	1 949 055

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiques rentables.

Tous les montants sont exprimés en monnaie canadienne.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif

et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuel à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les produits provenant de la gérance des projets sont comptabilisés lorsque les travaux d'exploration sont réalisés.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont enregistrés aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans
Équipement de bureau et de terrain	Solde décroissant	20 %
Équipement informatique et matériel roulant	Solde décroissant	30 %
Réservoirs	Solde décroissant	20 %
Terrain	s. o.	s. o.

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

Coûts de transaction – instruments financiers

Les coûts de transaction sont comptabilisés à titre de frais d'exploitation à mesure qu'ils sont engagés.

Propriétés pétrolières et gazières et frais d'exploration reportés

La Société suit la méthode de capitalisation du coût entier, selon laquelle les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés, diminution faite des aides gouvernementales et des revenus d'évaluation de réservoir pétrolier, sont comptabilisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Ces coûts comprennent les frais géologiques et géophysiques, le coût du forage des puits productifs et non productifs, la portion des frais généraux directement imputable à ces activités et les provisions pour restauration de sites. Si des réserves d'hydrocarbures économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés des propriétés concernées sont virés aux immobilisations corporelles et amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice en fonction des réserves probables et prouvées de pétrole brut et de gaz naturel. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition, d'exploration et de développement ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La récupération des montants indiqués au titre de propriétés et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la mise en place d'une production rentable ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits au titre de propriétés pétrolières et gazières et de frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future. Enfin, ses activités sont assujetties à la réglementation gouvernementale.

Provision pour restauration de sites

La Société constate la juste valeur estimative de l'obligation future liée à la provision pour restauration de sites, relativement à des biens pétroliers et gaziers, à titre de passif dans la période au cours de laquelle ce dernier est engagé. La juste valeur est capitalisée et amortie sur la même période que l'actif sous-jacent. La Société estime le passif d'après les coûts estimatifs d'abandon et de remise en état liés à sa participation nette dans les puits et les installations, y compris le calendrier estimatif des coûts qui seront engagés à cette fin au cours des périodes futures. Cette estimation est revue périodiquement et les changements sont comptabilisés de manière prospective au titre d'une augmentation ou d'une diminution du passif. Les variations de la valeur actualisée nette du passif futur lié à la restauration de sites sont comptabilisées comme une charge

de désactualisation au prorata du temps écoulé, et elles sont passées en charge dans les résultats de la période. Les coûts réels engagés lors du règlement du passif sont imputés au passif à concurrence du passif constaté.

Activités conjointes

La Société mène certaines activités d'exploration de ressources de pétrole et de gaz conjointement avec des tiers. Les présents états financiers ne tiennent compte que de la participation proportionnelle de la Société dans de telles activités.

Aides gouvernementales et contributions de partenaires

Les crédits d'impôt à l'exploration, les subventions relatives aux frais d'exploration et les contributions de partenaires sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration. Les subventions relatives aux opérations sont comptabilisées aux résultats à titre de produits.

En cas d'écarts entre les aides gouvernementales réclamées par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, le gain ou la perte en résultant sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Aux termes des lois fiscales, les déductions à titre de dépenses de ressources reliées aux activités d'exploration et de développement et financées par des actions accréditives ont été renoncées au bénéfice des investisseurs. Selon la méthode du passif fiscal relatif à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, les impôts futurs afférents aux écarts survenant au moment de la renonciation ont été comptabilisés avec une charge correspondante aux frais d'émission d'actions.

Bénéfice net ou perte nette de base et dilué par action

Le bénéfice net de base ou la perte nette de base par action est calculé selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action est semblable à la perte nette de base par action puisque l'exercice des bons de souscription et des options d'achat d'actions aurait pour effet de réduire la perte nette par action.

Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé selon la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription. Selon cette méthode, les instruments qui ont un effet dilutif, soit lorsque le cours moyen de l'action pour la période est supérieur au prix d'exercice ou de levée, sont considérés avoir été exercés ou levés au début de la période (ou à la date de leur octroi si celle-ci est postérieure) et le produit obtenu est considéré avoir été utilisé pour racheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'action de la période.

Rémunération et paiement à base d'actions

La Société comptabilise les attributions d'options consenties dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions et les attributions de bons de souscription aux courtiers dans le cadre de certains financements selon la méthode de la juste valeur. Les options consenties à des salariés et à des non salariés et les bons de souscription de courtier sont comptabilisés sur la base de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes.

Lors de l'octroi des options et des bons de souscription de courtier, la charge de rémunération est imputée à l'activité concernée et la contrepartie au surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits.

Toute contrepartie payée par les participants lors de l'exercice des options et des bons de souscription de courtier, de même que le surplus d'apport créé lors de l'attribution des options et des bons de souscription de courtier, sont portés au crédit du capital-actions.

Résultat étendu

Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Il comprend des éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, comme les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente.

Capital-actions

Le capital-actions émis à titre de contrepartie non monétaire est comptabilisé à la juste valeur marchande des actions devant être émises par la Société et est fonction du cours des actions à la date de conclusion d'une convention d'émission d'actions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements à court terme qui sont convertibles en espèces en tout temps.

3. Normes comptables futures

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS) remplaceront les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. Les IFRS s'appliqueront aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. Les incidences futures des IFRS dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps.

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

4. Informations à fournir sur les instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 30 septembre 2011 :

Exposition maximale au risque de crédit :

	2011	2010
	\$	\$
Encaisse	695 699	448 055
Fonds de marché monétaire	1 004	1 000
Certificats de placement garanti	8 384 331	2 254 331
Créances	4 617 371	2 920 900
	13 698 405	5 624 286

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions et la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont peu importants.

Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements, des partenaires et par des parties liées. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à deux de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

A) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et de la dette à long terme.

Les placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait varié de 39 480 \$.

La Société utilise un emprunt bancaire à un taux variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait varié de 16 399 \$.

B) Autre risque de prix

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix du pétrole et du gaz du fait que ceux-ci influencent la rentabilité potentielle des propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

Classement des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La Société établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

Actif/passif financier	Catégorie	Évaluation
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Emprunt	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers qui sont mesurés au coût après amortissement sont initialement constatés à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement, les gains et les pertes étant constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle survient le gain ou la perte.

Les variations de juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Juste valeur

La juste valeur des placements est évaluée de la façon suivante :

Certificats de placement garanti : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de leur émission récente.

Fonds du marché monétaire : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de l'échéance à court terme.

Pour l'emprunt, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

4. Informations à fournir sur les instruments financiers (suite)

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) : les équivalents de trésorerie et les placements se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert dans les évaluations des actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit :

	2011		2010	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	8 151 034	8 151 034	1 949 055	1 949 055
Placements	930 000	930 000	754 331	754 331
Prêts et créances :				
Créances	4 617 371	4 617 371	2 920 900	2 920 900
Autres passifs financiers :				
Fournisseurs et charges à payer	1 469 518	1 469 518	822 339	822 339
Emprunt	2 243 310	2 243 310	2 243 310	2 243 310

5. Gestion du capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres et de l'emprunt. La Direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant

une société en voie de démarrage, est appelée à émettre de nouvelles actions.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

La Société est soumise à l'exigence suivante en matière de capital imposée par des tiers :

Ratio dettes à long terme / avoir ajusté maximal de 2,5 / 1.

Au 30 septembre 2011, la Société respecte tous ses engagements financiers.

6. Créances

	2011	2010
	\$	\$
Partenaires	981 613	-
Crédits des taxes à la consommation	41 847	24 210
Crédits d'impôt à recevoir	3 318 935	2 816 842
Intérêts à recevoir	114 763	2 512
Autres	160 213	77 336
	4 617 371	2 920 900

Les crédits d'impôts se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

7. Placements

	2011	2010
	\$	\$
Certificats de placement garanti, 1,68 %, encaissables à partir de juillet 2011 et échéant en juillet 2012	-	530 000
Certificat de placement garanti, 1,60 %, encaissable en tout temps et échéant en septembre 2012	-	224 331
Certificat de placement garanti, 2,40 %, encaissable en tout temps et échéant en décembre 2012	480 000	-
Certificat de placement garanti, 1,752 %, encaissable en tout temps et échéant en mai 2013	450 000	-
	930 000	754 331
Portion encaissable au cours du prochain exercice	930 000	754 331
	-	-

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

8. Immobilisations corporelles

	2011			2010		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Améliorations locatives	565 179	65 807	499 372	18 387	16 831	1 556
Équipement informatique et de bureau	266 809	96 046	170 763	160 040	60 713	99 327
Matériel roulant	236 187	157 594	78 593	236 187	123 911	112 276
Réservoirs	115 739	8 122	107 617	–	–	–
Terrain	75 434	–	75 434	–	–	–
	1 259 348	327 569	931 779	414 614	201 455	213 159

9. Propriétés pétrolières et gazières

	2011 \$	2010 \$
Québec		
Anticosti ⁽¹⁾	296 297	259 970
Gastonguay	664 398	638 497
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	404 933	382 915
Gaspé ⁽¹⁾	1 635 540	2 427 941
Nouveau-Brunswick		
Dalhousie	146 837	143 306
	3 148 005	3 852 629

Les propriétés avec la référence (1) sont l'objet de redevances dans le cas d'une éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles et les transactions particulières de l'exercice sont décrites ci-après.

Propriétés Gaspé

En mai 2008, Pétrolia a acquis un intérêt de 100 % sur une superficie de 6 043 km² de ces propriétés (excluant la propriété Haldimand) sujet à une redevance variant de 0,5 % à 2,5 % de la production future d'hydrocarbures. En juin 2010, la Société a effectué un échange d'actifs portant son intérêt à 100 % sur l'ensemble des permis de Gaspé, soit un territoire de 150 km², à l'exception d'une zone de 9 km² dans laquelle son intérêt est de 64 % (propriété Haldimand). Le 20 décembre 2010, la Société a procédé à la signature des accords définitifs pour la vente de 50 % des intérêts dans la découverte de Haldimand ainsi que dans 13 permis entourant cette découverte à Québénergie inc. (filiale de Investcan) pour la somme de 15 190 000 \$. Une somme de 6 690 000 \$ a été versée en espèces et un montant de 8 500 000 \$ en travaux d'exploration sera réalisé par Québénergie inc. au cours des deux prochaines années.

Propriété Haldimand

Le 6 mai 2008, une deuxième entente a délimité une aire de développement de 9 km² autour du puits Haldimand N° 1 sur laquelle Pétrolia détenait un intérêt de 45 %, Junex en détenant 45 % et Gastem 10 %. Certains permis de ces propriétés sont assujettis à des redevances de 5 %. En vertu d'un amendement à l'entente originale signé le 22 juillet 2009, Pétrolia est devenue l'opérateur sur l'ensemble de l'aire de développement de 9 km². Le 1^{er} octobre 2009, Pétrolia a procédé à l'acquisition de la totalité des intérêts de Gastem. À la suite de sa décision de ne pas participer au forage d'un deuxième puits, Junex a vu sa participation réduite de 9 %. Après signature des accords définitifs pour la vente de 50 % des intérêts dans la découverte d'Haldimand, l'intérêt de Pétrolia dans Haldimand est donc de 32 %, celui de Québénergie de 32 %, et Junex possède les 36 % d'intérêts restants.

Junex n'ayant pas participé à certains travaux d'exploration sur les puits Haldimand N° 1 et N° 2, elle s'expose à une importante pénalité. Par conséquent, Pétrolia et Québénergie se répartiront à parts égales la totalité des revenus provenant de ces deux puits jusqu'à concurrence du remboursement complet de ladite pénalité.

Propriété Bourque

La Société avait signé une entente d'affermage de 20 M\$ avec la Société pétrolière Pilatus Energy Canada qui est initiée de la Société. Cette société pouvait se gagner, au cours des cinq prochaines années, un intérêt de 70 % sur les quatre permis du projet Bourque en investissant un montant de 20 M\$ en travaux d'exploration et de développement.

Malheureusement, le contexte économique difficile de l'année 2009 n'a pas permis à Pilatus de rencontrer les obligations prévues à l'entente conclue avec Pétrolia. D'un commun accord, les parties ont convenu de mettre un terme aux obligations des partenaires prévues par l'entente initiale, en échange de quoi un intérêt de 5 % dans le projet a été accordé à Pilatus.

Pétrolia a par conséquent repris activement des démarches qu'elle poursuit en vue de trouver un nouveau partenaire pour développer le projet.

Propriété Anticosti

La Société s'est portée acquéreur de tous les droits appartenant à Hydro-Québec sur l'île d'Anticosti. En contrepartie, une redevance prioritaire sur la production pétrolière future sera versée à Hydro-Québec. En vertu de cette entente, Pétrolia partage avec Corridor Resources Inc. un intérêt de 25 % dans 6 permis et de 50 % dans 29 permis d'exploration de l'île, et agit comme opérateur sur la majeure partie de ceux-ci. En juin 2010, la Société a participé au forage de trois puits d'exploration et a réalisé un carottage afin d'évaluer le potentiel de la formation McCasty en tant que réservoir de pétrole de schiste. À la suite de l'obtention des résultats des analyses du carottage, la Société prévoit entreprendre des travaux de valorisation afin de mieux estimer le potentiel pétrolier de l'île d'Anticosti.

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

10. Frais d'exploration reportés

	2011		2010
	30 septembre \$	Additions \$	30 septembre \$
Québec			
Anticosti	6 341 925	1 036 648	5 305 277
Gastonguay	74 638	1 165	73 473
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	3 730 267	198 834	3 531 433
Gaspé	2 450 597	185 791	2 264 806
Projet Bourque	3 668 983	88 836	3 580 147
Projet Haldimand	11 198 581	1 814 728	9 383 853
Projet Tar Point N° 1	4 955 679	256 651	4 699 028
Nouveau-Brunswick			
Dalhousie	1 143 494	31 786	1 111 708
	33 564 164	3 614 439	29 949 725
Déductions			
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires			
Anticosti	2 280 008	349 376	1 930 632
Gastonguay	18 796	381	18 415
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	411 354	69 536	341 818
Gaspé	550 176	66 948	483 228
Projet Bourque	3 060 535	32 987	3 027 548
Projet Haldimand	3 667 265	1 496 746	2 170 519
Projet Tar Point N° 1	796 565	170 071	626 494
Dalhousie	6 922	–	6 922
	10 791 621	2 186 045	8 605 576
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier			
Anticosti	–	–	–
Gastonguay	–	–	–
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	–	–	–
Gaspé	–	–	–
Projet Bourque	–	–	–
Projet Haldimand	216 759	107 021	109 738
Projet Tar Point N° 1	–	–	–
Dalhousie	–	–	–
	216 759	107 021	109 738
	22 555 784	1 321 373	21 234 411

	2010			2009
	30 septembre \$	Additions \$	Échange (note 9) \$	30 septembre \$
Québec				
Anticosti	5 305 277	3 961 253	-	1 344 024
Gastonguay	73 473	26 971	-	46 502
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	3 531 433	55 899	-	3 475 534
Gaspé	2 264 806	118 278	(728 799)	2 875 327
Projet Bourque	3 580 147	215 916	-	3 364 231
Projet Haldimand	9 383 853	3 052 652	-	6 331 201
Projet Tar Point N° 1	4 699 028	4 521 888	-	177 140
Autres	-	-	(102 707)	102 707
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	1 111 708	26 405	-	1 085 303
	29 949 725	11 979 262	(831 506)	18 801 969
Déductions				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires				
Anticosti	1 930 632	1 488 021	-	442 611
Gastonguay	18 415	7 732	-	10 683
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	341 818	16 624	-	325 194
Gaspé	483 228	25 589	(5 185)	462 824
Projet Bourque	3 027 548	183 317	-	2 844 231
Projet Haldimand	2 170 519	869 333	-	1 301 186
Projet Tar Point N° 1	626 494	564 479	-	62 015
Dalhousie	6 922	-	-	6 922
	8 605 576	3 155 095	(5 185)	5 455 666
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier				
Anticosti	-	-	-	-
Gastonguay	-	-	-	-
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	-	-	-	-
Gaspé	-	-	-	-
Projet Bourque	-	-	-	-
Projet Haldimand	109 738	109 738	-	-
Projet Tar Point N° 1	-	-	-	-
Dalhousie	-	-	-	-
	109 738	109 738	-	-
	21 234 411	8 714 429	(826 321)	13 346 303

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

11. Emprunt

La Société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 2 500 000 \$ dont 2 243 310 \$ ont été utilisés au 30 septembre 2011, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins plus 1 %. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque de 2 500 000 \$ sur l'universalité des créances et des comptes à recevoir présents et futurs de la Société grevant en premier rang les crédits d'impôt remboursables et les crédits d'impôt futurs, ainsi que par un cautionnement de 80 % d'Investissement Québec. Le remboursement en capital est exigible au cours du prochain exercice.

12. Provision pour restauration de sites

La direction évalue le total des provisions pour restauration de sites futures en fonction de la quote-part nette de la Société des coûts estimatifs d'abandon et de remise en état de ses puits et installations et de l'échéancier estimatif des coûts à engager au cours de périodes futures.

Au 30 septembre 2011, le montant futur estimatif total requis pour régler les obligations liées à la restauration de sites, indexé à 3,5 %, se chiffrait à 369 178 \$. Une tranche de 135 500 \$ de cette obligation sera réglée au cours du prochain exercice. Le montant futur total a été actualisé à l'aide du taux moyen pondéré de 5,25 %, selon un calendrier de réalisation variant de 1 à 30 ans. Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatif nécessaire pour régler les obligations est de 436 000 \$.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour restauration de sites :

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début	-	-
Passifs engagés	369 178	-
Solde à la fin	369 178	-
Tranche du passif qui sera réglé au cours du prochain exercice	135 500	-
	233 678	-

13. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

Émis

54 579 477 (2010 – 50 067 287) actions ordinaires.

Rémunération à base d'actions

La Société dispose d'un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 10 % des actions émises à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue. Le prix de levée de chaque option correspond au cours ou au cours escompté du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans. Les droits deviennent acquis au moment de l'octroi pour les administrateurs et graduellement sur trois ans pour les autres participants.

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des options d'achat d'actions et la juste valeur de chaque option attribuée a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses suivantes :

	2011		2010	
	Mai	Février	Décembre	Février
Taux d'intérêt sans risque	3 %	3 %	3 %	2,25 %
Volatilité prévue	94 %	94 %	94 %	102 %
Durée de vie octroyée (années)	5	5	5	5
Taux de rendement des actions	Nil	Nil	Nil	Nil

Ainsi, la rémunération à base d'actions a été répartie comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
État des résultats	458 883	183 600
Frais d'exploration reportés	41 325	7 125
Total	500 208	190 725

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

13. Capital-actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information sur les options d'achat d'actions :

	2011		2010	
	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début	2 965 000	0,64	4 090 000	0,58
Octroyées	1 495 000	0,94	270 000	0,89
Exercées	(558 750)	0,53	(1 192 500)	0,43
Périmées	(625 000)	0,40	(202 500)	1,03
En circulation à la fin	3 276 250	0,84	2 965 000	0,64

La moyenne pondérée des justes valeurs à la date d'attribution est de 0,59 \$ (2010 – 0,68 \$).

Au 30 septembre 2011, le nombre d'options pouvant être exercées est de 2 198 750 (2010 – 2 965 000) à un prix de levée moyen pondéré de 0,80 \$ (2010 – 0,64 \$).

Au 30 septembre 2011, les options d'achat d'actions octroyées dans le cadre du Régime sont attribuées comme suit :

Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Date d'expiration
0,74	21 250	0,7	21 mai 2012
0,40	547 500	0,8	21 juin 2012
0,60	400 000	1,3	12 février 2013
0,60	125 000	1,4	3 mars 2013
1,25	427 500	1,8	7 juillet 2013
0,74	120 000	2,7	21 mai 2014
0,89	270 000	3,4	25 février 2015
0,50	790 000	4,2	8 décembre 2015
1,31	75 000	4,4	25 février 2016
1,69	500 000	4,6	18 mai 2016

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation peuvent être exercés comme suit :

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
1,30	264 721	4 décembre 2011

14. Impôts sur les bénéfices futurs

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cette différence résulte des éléments suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	3 075 991	(1 793 404)
Impôts au taux de base combiné 26,9 % (2010 – 28,4 %)	827 442	(509 327)
Amortissement fiscal des frais d'émission	(68 563)	(89 696)
Rémunération à base d'actions	123 439	52 142
Réévaluation des actifs et passifs d'impôts futurs	85 349	145 768
Dépenses non déductibles et autres	13 356	25 240
Portion non imposable du gain en capital	–	(62 423)
Écart dû au changement de taux	(65 700)	(67 465)
Moins-value non réalisée	–	70 886
	915 323	(434 875)

L'actif et le passif d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Actif d'impôts futurs :		
Pertes reportées	(1 229 491)	(1 396 141)
Frais d'émission d'actions	(116 233)	(194 865)
Autres	(29 263)	(37 883)
	(1 374 987)	(1 628 889)
Passif d'impôts futurs :		
Propriétés	846 814	28 373
Frais d'exploration reportés	2 767 303	2 924 099
	3 614 117	2 952 472
Passif net d'impôts futurs	2 239 130	1 323 583

Au 30 septembre 2011, les pertes fiscales susceptibles de réduire les impôts futurs et dont les avantages fiscaux ont été comptabilisés, sont de l'ordre de 4 866 028 \$ au fédéral et 4 196 595 \$ au provincial. La Société pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2015	14 675	–
2026	574 450	389 776
2027	648 473	514 153
2028	660 423	524 691
2029	1 367 495	1 235 683
2030	1 600 512	1 532 292

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

15. Engagements

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des rentes au montant de 401 000 \$ d'ici 2013. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	2012	2013
	\$	\$
	200 500	200 500

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés au Québec des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimums à engager s'élevaient à 586 485 \$ en 2012, 653 983 \$ en 2013 et 875 311 \$ en 2014.

L'adoption de la loi 18 au Québec suspend certaines de ces obligations reliées à la réalisation de travaux statutaires pendant une période pouvant atteindre trois ans tout en prolongeant la période de validité de tous les permis pour la même période. Pétrolia peut néanmoins poursuivre ses activités malgré la suspension de l'obligation qui la concerne.

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2016 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de quatre sociétés. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 1 284 545 \$ dont 5 000 \$ payables à une société détenue minoritairement par un administrateur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	2012	2013	2014	2015	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
	275 306	275 247	275 247	275 247	183 498

La Société s'est engagée à appuyer le renouvellement de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Produits forestier Anticosti pour un montant de 200 000 \$ sur une période de 5 ans. Une partie de ces coûts pourra potentiellement être assumée par un partenaire.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	2012	2013	2014	2015	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000

16. Éventualités

Financement

La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditatives et elle a rempli tous ses engagements relatifs aux travaux d'exploration à effectuer. Cependant, même si elle a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que tous les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

Environnement et lettres de garantie

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Des lettres de garantie pour garantir les travaux de fermeture de certains sites ont été émises pour un montant de 930 000 \$ en faveur du ministère des Ressources naturelles.

Ces lettres de garantie sont garanties par les certificats de placement garanti pour un montant équivalent (note 7).

17. Opérations entre parties liées

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc. :

	2011	2010
	\$	\$
Bilan :		
Frais d'exploration reportés	-	51 532
Résultats :		
Salaires et avantages sociaux	-	938
Autres frais	9 426	11 847

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 37 500 \$ au 30 septembre 2011 (2010 – 35 915 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

	2011	2010
	\$	\$
Bilan :		
Frais d'exploration reportés	3 469	22 905

Le solde dû à cet administrateur est de 0 \$ au 30 septembre 2011 (2010 – 0 \$).

La Société a effectué, avec une société ayant un administrateur en commun, les opérations suivantes :

	2011	2010
	\$	\$
Résultats :		
Salaires et avantages sociaux	20 438	101 724
Fournitures de bureau	1 208	2 600
Télécommunications	-	5 322

Le solde à recevoir de cette société au 30 septembre 2011 est de 2 516 \$ (2010 – solde dû de 161 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un proche parent d'un des membres de la direction, qui agit à titre de fournisseur de services pour la Société :

	2011	2010
	\$	\$
Bilan :		
Immobilisations corporelles	49 021	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2011

18. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Créances relatives aux frais d'exploration reportés	(1 578 519)	(1 158 284)
Rémunération à base d'actions liée aux frais d'exploration reportés	41 325	7 125
Fournisseurs et charges à payer relatifs aux frais d'exploration reportés	229 956	(902 635)
Fournisseurs et charges à payer relatifs aux immobilisations corporelles	8 031	5 390
Impôts futurs reliés aux frais d'émission	224	844 909
Émission d'actions en contrepartie d'une dette	33 750	-

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent des intérêts versés de 84 470 \$ (2010 – 0 \$).

19. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 5 octobre 2011, une requête en dommages compensatoires et punitifs a été déposée à la Cour contre la Société dans le cadre d'une poursuite qui avait été intentée par Pétrolia contre Ugo Lapointe et le journal *Le Soleil*. Le montant de la poursuite est estimé à 400 000 \$. La Société a l'intention de contester les demandes effectuées dans la requête.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice financier 2011.

Annexes

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2011	2010
	\$	\$
A - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Rémunération à base d'actions (note 13)	458 883	183 600
Salaires et avantages sociaux	717 137	599 801
Assurances	52 546	53 146
Déplacements	134 940	112 407
Entretien et fournitures de bureau	64 329	52 532
Frais du conseil d'administration	141 546	137 869
Information aux actionnaires	74 493	84 231
Loyer	105 395	35 457
Promotion et représentation	121 421	126 717
Services professionnels	177 335	219 497
Taxe sur le capital	3 000	60 505
Télécommunications	15 095	18 885
Intérêts sur l'emprunt	89 201	2 458
Amortissement des immobilisations corporelles	69 362	51 929
Autres frais	36 374	20 869
	2 261 057	1 759 903
B - FRAIS D'OPÉRATIONS		
Rémunération à base d'actions (note 13)	41 325	7 125
Salaires et avantages sociaux	875 685	999 763
Assurances	2 913	2 203
Déplacements	38 830	8 148
Entretien et fournitures de bureau	32 265	32 946
Formation	21 414	4 797
Loyer	65 109	72 645
Services professionnels	9 144	-
Télécommunications	9 548	8 380
Amortissement des immobilisations corporelles	56 752	21 318
Autres frais	6 777	2 747
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(1 159 762)	(1 160 072)
	-	-

Pétrolia

Conseil d'administration

André Proulx
Président et chef de la direction

David Mc Callum
Administrateur

Albert Wildgen
Administrateur

Erick Adam
Administrateur

Myron A. Tétreault
Administrateur

Alain Ferland
Administrateur en chef

Jacques L. Drouin
Administrateur

Vérificateurs

Mallette, SENCRL
Comptables agréés
Rimouski

Conseiller juridique

Miller Thomson Pouliot SENCRL
M^e Benoît Gascon, avocat
Montréal

Agent de transfert et registraire

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal

Transactions boursières

Bourse de croissance TSX
Symbole: PEA

Capital-actions

54 579 477 actions ordinaires émises
en date du 30 septembre 2011

Siège social

212, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec)
G5L 5J2

Tél.: 418-724-0112
Télec.: 418-722-0310

info@petroliagaz.com
www.petroliagaz.com

English ›

